

LA SPECULATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur.

POUR LES FETES

Noël et du Jour de l'An

Une Grande Réduction de 20 pour cent dans les Bijouteries, Argenteries, Cadeaux d'anniversaire, Montres en or et en argent, pour Dames et Messieurs, sera accordée à l'occasion des fêtes.

Venant d'arriver un beau choix de bijoux pour étrennes.

réduction sur toutes achetées à mon ma Jour de l'An pour seulement chez

OUTURE principale, Hull.

DOUGLASS et FRERES

Couvreurs en Ardoises, Tuiles, Métaux Manufacturiers d'ouvrage en fer et en cuivre. Corniches galvanisées, garde soleil. Couvre fenêtres et autres. Travaux en métal pour bâtisses. Corniche en métal, embossées, estimées. Fournaises à air chaud. Fournis UNE VISITE EST SOLICITEE 113 RUE BANK, OTTAWA, Ont

CHAPEAUX de toute espèce

COTE & CIE., 114 rue Rideau.

JOSEPH COTE

Compagnie de 1ère classe Office 114 Rue Rideau, Ottawa

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd

GALT, ONT.

MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS. A épreuve du FEU et des VOLEURS. Aussi les « Engins Wheelock », les « Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois. » Machines, Chaudières pour Scieries. Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général Office : 138 rue Bank, Ottawa.

PHILION et Cie.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures... aujourd'hui en main un Stock considérable de b à la de Pancher, Y Joint et bois sèche de toutes descriptions.

COIN DES RUES BAY ET FLORENCE, OTTAWA et Rue Principale, près de l'église Anglaise, Hull, Qué.

L'HOTEL VICTORIA

Les embarras financiers de M. J. B. Trudel n'affectent en rien les affaires de l'Hôtel Victoria, qui continuera à être tenu absolument sur le même pied que par le passé. Les voyageurs qui visitent notre ville y seront l'objet des égards auxquels la direction de l'Hôtel les a habitués. Comme on le sait, l'établissement a subi une transformation complète depuis une couple d'années, et c'est aujourd'hui l'un des hôtels de première classe du Dominion.

MADAME Ed. WATTERS

Désire informer les dames et demoiselles de Hull et des environs qu'elle donnera à l'avenir des leçons de Peintures, Broderies, Articles de fantaisies, etc., etc. à sa résidence, rue Principale, en face du bureau de Poste, en haut de l'imprimerie du Dispatch. 6 leçons pour \$1. Dme Ed. WATTERS.

JOHNSON'S COUGH CURE,

Remède pour la guérison de la Toux du

DR JOHNSON,

Le meilleur remède connu, préparé par

R. A. HELMER

Medical Hall—Rue Principale, HULL.

N. B.—Parfums et articles de toilettes

1896 - 2ème ANNEE

"Le Monde Moderne"

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE A. QUANTIN, Directeur, 5, rue St-Benoît, PARIS

Au commencement de 1895, il existait en France plus de 6,000 publications périodiques. Cependant, aucune n'était conçue dans le type des MAGAZINES ILLUSTRÉS qui sont en si grande faveur à l'étranger. C'est pour remplir cette lacune que le Monde Moderne a été fondé, avec le concours de l'élite du monde littéraire et savant. Son premier numéro a paru en janvier 1895 et, depuis, son succès a été en grandissant.

PROGRAMME.—La culture de l'esprit et la vulgarisation des connaissances utiles; le respect des consciences et l'absence de toute polémique de personnalités.—Etudier, dans les articles de fond, les questions d'un intérêt général et permanent; donner des clartés générales sur toutes choses. Sans négliger les agréments des arts de la littérature, s'efforcer d'être pratiquement utile.—Par une illustration très nombreuse, orner les œuvres d'imagination et documenter d'après nature les récits de voyage et les descriptions scientifiques. Donner enfin, chaque mois une lecture abondante et variée à la famille entière.

Le Monde Moderne ne publie que de l'inédit; ses articles, écrits spécialement pour lui et qu'on ne saurait retrouver ailleurs, sont sa propriété, ainsi que les gravures qui les accompagnent.

Le Monde Moderne paraît le 1er de chaque mois et forme, chaque mois, un fort fascicule de 160 pages in 8° à 2 colonnes.

Chacun de ces 12 numéros contient plus de 20 articles inédits et environ 125 illustrations.

Le Monde Moderne forme ainsi, par an, deux forts volumes de 960 pages chacun, avec tables de références, soit 1,920 pages par an, contenant plus de 250 articles et 1,500 gravures, le tout inédit, sur les questions les plus diverses. Le premier volume contient les six premiers mois, et le second les six derniers mois de l'année.

Les abonnés du Monde Moderne ne peuvent éprouver aucune perte de lecture du fait des annonces, ces annonces étant toujours données en plus les 160 pages de lecture.

PRIX.—Les prix d'abonnement au Monde Moderne sont d'un bon marché sans précédent et sans comparaison; ils ne s'expliquent que par la répartition des frais considérables d'établissement sur un très grand nombre d'exemplaires.

PRIX DES ABONNEMENTS

PARIS.—Un an : 18 francs.—6 mois : 9 fr. 50.—3 mois : 5 francs.

FRANCE, ALGÈRE, TUNISIE.—Un an : 20 francs.—6 mois : 10 fr. 50.—3 mois : 5 fr. 50.

ÉTRANGER, UNION POSTALE.—Un an : 22 francs.—6 mois : 11 fr. 50.—3 mois : 6 fr. 50.

POUR S'ABONNER, Envoyer le montant de ces prix en mandat-poste, chèque, etc., à M. LE DIRECTEUR DU MONDE MODERNE, 5, RUE ST-BENOÎT, PARIS.—On peut aussi s'adresser à tous les libraires de France et de l'Étranger.—On peut de même s'adresser à tous les bureaux de poste qui sont prévus et qui contracteront l'abonnement aux frais de la Revue.—Pour la France, on peut se contenter d'envoyer son adresse, et la Revue se chargera du recouvrement sans frais. Les abonnements peuvent partir de n'importe quel mois.

Pour mieux se rendre compte, on peut se procurer un numéro isolé en envoyant 2 francs en timbres-poste. Prix de l'année écolée, 1895... 20 fr. Reliée en 2 volumes... 26 fr. Cartonnage de protection pour la lecture des numéros... 2 fr.

LE COMPTE RENDU DU Monde Moderne.

(Décembre 1895.—Janvier 1896)

Le Monde Moderne achève en ce moment la première période de sa carrière commencée il y a un an à peine, et qui semble déjà remonter à des époques lointaines, tant elle a été bien remplie. Il n'a personne qui n'ait au moins entendu parler, s'il n'en a pas encore feuilleté les numéros, de cette Revue qui a conquis rapidement une si grande autorité. La tentative était digne d'ailleurs de la faveur qu'elle a rencontrée.

Rien de semblable n'existait encore en France. Il s'agissait de donner à la famille une lecture susceptible de l'intéresser tout entière, sérieuse sans sécheresse, utile et agréable, ayant la liberté d'information que veut la marche du progrès, mais incapable de propager des idées fausses. Le champ de cette lecture devait embrasser depuis les œuvres de la littérature et de l'art jusqu'aux renseignements précis de la science. La variété des articles demandait la même variété dans les rédacteurs et doublait ainsi les difficultés.

Encore n'était-ce qu'une partie de la tâche! Presque tous ces articles, en effet, devaient être illustrés. Pour les créations de la littérature, il fallait des articles capables d'interpréter les écrivains; pour la reproduction des œuvres d'art, une fidélité qui respecte l'original; pour les descriptions de voyages, des vues prises d'après nature et non composées de chic; pour les vulgarisations scientifiques, un dessin clair et précis. Et de parilles gravures se répèteraient plus de cent fois par numéro.

Tout enfin serait inédit, non déjà vu, composé, écrit, illustré spécialement pour Le Monde Moderne.

Chaque mois paraît régulièrement un fascicule abondant, contenant la valeur de plus de deux volumes ordinaires, où les articles auraient la longueur nécessaire pour traiter à fond un sujet, et resteraient assez courts cependant pour permettre leur variété et leur grand nombre.

Ajoutez à ces conditions l'élégance du format, la perfection de l'impression, la solidité du papier, conditions nécessaires pour des collections appelées à former de beaux volumes de bibliothèque toujours consultés.

Un pareil programme a été rempli.

Le Monde Moderne, dont chaque numéro, a marqué un progrès, est devenu le véritable magazine français, qui sera bientôt entre tous les mains...

Tel est, à la fin de 1895, le résumé des opinions de la presse.

Nous ne pouvons, dans cette mince Revue, analyser les 250 articles et décrire les 1,500 illustrations que contient la première année de la revue Le Monde Moderne et dont on trouvera plus loin une table fractionnaire.

Nous avons pensé que la meilleure méthode pour mettre sous les yeux la Revue elle-même était de reproduire quelques-unes de ses pages telles qu'elles se comportent, texte et gravures. Celles qui suivent sont prises au hasard parmi les numéros parus. Il eût été difficile de choisir, car on peut dire que presque toutes les pages sont illustrées. En effet, le Monde Moderne contient par an 2,000 de ces pages avec 1,500 gravures, le tout inédit.

Le programme du Monde Moderne est aujourd'hui arrêté.—Il sera suivie dans ses grandes lignes avec les améliorations modernes de détail que l'expérience de chaque jour ne cesse d'apporter. L'espoir de plaire à tout le monde est une illusion; mais il se dégage des appréciations du public une majorité d'opinion dont la direction de la Revue sera toujours respectueuse. Le succès exceptionnel obtenu jusqu'à ce jour et qui a porté le Monde Moderne, en en moins d'une année, au premier rang des revues françaises, nous indique de persévérer dans notre voie, mais nous oblige aussi à rechercher sans trêve les progrès qui peuvent y être réalisés.

La partie littéraire est toujours la première des préoccupations. La Revue ne publie pas de romans, pour deux raisons. La première est d'ordre moral. Sans être écrit pour les jeunes filles, le Monde Moderne est destiné à la lecture de la famille, et le roman avec l'intérêt psychologique et les recherches passionnelles qu'on lui demande aujourd'hui, peut bien rarement être laissé dans toutes les mains. La seconde raison est d'ordre matérielle. Comme on peut le voir par la table des articles la Revue embrasse l'ensemble de toute la question; il faut de la place pour les traiter. Cette place est limitée, bien que chaque numéro comporte la matière de deux volumes; et l'augmentation de chaque numéro ne peut en vérité être réclamée par personne, si l'on songe au prix de l'abonnement, qui n'est que le tiers de ce qu'il pourrait être comparativement à celui des autres revues.—Nous avons donc pensé que le roman, qui aurait exigé le sacrifice d'autres articles, serait avantageusement remplacé par des nouvelles. Non pas la courte nouvelle du journal quotidien, mais celle où le sujet est encore assez largement développé. Ce type, qui a produit des chefs-d'œuvre, est très apprécié. Mais il est aussi très difficile; pour donner une impression nette, vive et durable, l'effort de l'écrivain est considérable.

La littérature comporte aussi des fantaisies descriptives et des notes de sensation, prose ou vers, fleurs écloees aux hasards de l'imagination. Le Monde Moderne en publie fréquemment et est heureux de les présenter avec l'agrément d'une illustration.

La critique ne s'y préoccupe que des ouvrages importants, qu'elle étudie alors spécialement, sans encombrer inutilement la mémoire de choses vouées à un rapide oubli.

Le Monde Moderne élit exclusivement de l'inédit. Aussi nous avons dû nous priver de la facile réclame qui consiste à inscrire, dans une liste des collaborateurs, tous les grands noms de la littérature, à seule charge de publier de temps à autre quelques fragments de leurs ouvrages déjà connus. Le Monde Moderne n'a ni réclameurs officiels ni tendances à l'école. Ses articles sont dus à des noms consacrés, à d'autres que le temps conservera; ils sont tous intéressants, dignes de retenir l'attention.

La partie artistique de la Revue embrasse les manifestations de l'art sous ses formes les plus variées, biographie des grands maîtres avec la reproduction de leurs œuvres capitales, monographies de monuments, examen des procédés de décoration. Chaque article est une étude sérieuse et documentée.

La partie sociale, si l'on peut s'exprimer de la sorte, est l'objet d'un soin particulier. Toute polémique de religion ou de politique est rigoureusement bannie. Les développements de théorie sont écartés pour se maintenir dans le domaine des faits. Le rôle du Monde Moderne n'est point de discuter sur une doctrine philosophique ou sur des principes d'économie politique. L'examen et l'explication d'une

réalité, les moyens pratiques d'arriver au bien ou de guérir un mal lui apparaissent plus utiles que les exercices d'éloquence.

Les articles d'histoire, s'inspirant des mêmes idées, s'appliquent à projeter une clarté nouvelle sur un fait important ou curieux, et abandonneront les considérations générales et les déductions d'une diplomatie trop subtile.

La partie scientifique répond à un besoin qui grandit tous les jours. Dans le combat moderne pour l'existence, c'est dans la littérature qu'on trouve le repos, mais c'est la science qui fournit les armes.

Dans l'étude de la géographie et le récit des voyages, le pittoresque doit garder son charme, mais les renseignements commerciaux veulent entrer en ligne, — cela surtout pour les questions coloniales.

Par goût et par besoin, les intelligences reviennent à l'agriculture, et de nombreux sujets en surgissent qui sont d'intérêt général. — Le commerce a aujourd'hui ses grandes écoles et il ne s'agit plus de publier à son sujet de simples bulletins de marchés. — La description d'une usine, écrite pour être comprise de tout le monde, intéressera tout le monde. Quelles études sont plus attachantes que celles des projets de grands travaux publics! — Sans la santé, les acquisitions de l'esprit sont le plus souvent improductives, aussi l'hygiène personnelle et les sports entrent-ils tous les jours dans nos mœurs. — Et puisque, pour permettre la moisson à toutes ces semences du travail, la paix est nécessaire, et qu'elle ne peut encore exister qu'armée, les questions de défense sur

(Suite sur la quatrième page)

Etude de Me J. BOUDIAS, Avoué-licencié à Bordeaux, Rue des Trois-Coinis, No. 47.

VENTE—SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES, en un seul lot

A l'audience des criés du Tribunal Civil de Bordeaux DE MINES ET DROITS MINIERS,

Situés dans les Townships de PORTLAND et TEMPLETON, comté d'Ottawa, province de Québec (Canada).

MISE A PRIX: 10.000 FRANCS

Appartenant à la Société Française des Phosphates du Canada, aujourd'hui en liquidation.

L'Adjudication aura lieu le MARDI 25 FÉVRIER 1896, A MIDI.

En exécution de deux jugements rendus en Chambre du Conseil par le Tribunal de première instance de Bordeaux les seize mai huit cent quatre-vingt-quatre et onze décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, dont un enregistré et expédié, et sera procédé, le mardi vingt-cinq février, mil huit cent quatre-vingt-seize, à midi, à l'audience des criés du Tribunal de première instance de Bordeaux, siégeant au Palais de Justice, place Magenta, à la vente sur publications judiciaires des mines et droits miniers ci-après spécifiés et désignés: I. Aux concessions et diligences du sieur ALBERT NEGRIE, arbitre de commerce, demeurant à Bordeaux, rue Fondaudou, No. 59, agissant au nom et comme liquidateur de la Société française des Phosphates du Canada, nommée à cette fonction par jugement du Tribunal de première instance de Bordeaux du onze décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, et du sieur STEPHEN COLPHERIE, aujourd'hui décédé. Lequel a pour objet constitué par le Tribunal de première instance de Bordeaux Me J. BOUDIAS, de cent acres.—10 Dans le même rang, le lot sept, d'une contenance approximative de cent dix-neuf acres.—11 Dans le Township de Portland (rang Ouest): 10 Dans le rang quatre, le lot vingt, d'une contenance approximative de quatre-vingt-quatre acres. II.— Dans le Township de Templeton: 10 Dans le rang treize, le lot trois, d'une contenance approximative de cent dix-neuf acres.

DESIGNATION Des immeubles et droits miniers mis en vente

Les immeubles et droits miniers objet de la présente vente sont situés dans le Township de Portland et de Templeton, comté d'Ottawa, province de Québec, (Canada). I.— Immeubles appartenant en pleine propriété à la Société française des Phosphates du Canada, avec droit pour la Société d'exploiter les mines que renferme le sol. 1.— Dans le Township de Portland (Rang Est): 10 Dans le rang six, le lot un, d'une contenance approximative de deux cents acres.—30 Dans le deuxième rang, la moitié Ouest du lot deux, d'une contenance approximative de cent acres.—30 Dans le même rang, la moitié Nord du lot trois, d'une contenance approximative de cent acres.—40 Dans le même rang, le lot huit, d'une contenance approximative de cent cinquante acres.—50 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de cent dix-neuf acres.—60 Dans le même rang, le lot dix-sept, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—70 Dans le même rang, le lot huit, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—80 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—90 Dans le même rang, le lot dix, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—100 Dans le même rang, le lot vingt, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—110 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—120 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—130 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—140 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—150 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—160 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—170 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—180 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—190 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—200 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—210 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—220 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—230 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—240 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—250 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—260 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—270 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—280 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—290 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—300 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—310 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—320 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—330 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—340 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—350 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—360 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—370 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—380 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—390 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—400 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—410 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—420 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—430 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—440 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—450 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—460 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—470 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—480 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—490 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—500 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—510 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—520 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—530 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—540 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—550 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—560 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—570 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—580 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—590 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—600 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—610 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—620 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—630 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—640 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—650 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—660 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—670 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—680 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—690 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—700 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—710 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—720 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—730 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—740 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—750 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—760 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—770 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—780 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—790 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—800 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—810 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—820 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—830 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—840 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—850 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—860 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—870 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—880 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—890 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—900 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—910 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—920 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—930 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—940 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—950 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—960 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—970 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—980 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—990 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1000 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1010 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1020 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1030 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1040 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1050 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1060 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1070 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1080 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1090 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1100 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1110 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1120 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1130 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1140 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1150 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1160 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1170 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1180 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1190 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1200 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1210 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1220 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1230 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1240 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1250 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1260 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1270 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1280 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1290 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1300 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1310 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1320 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1330 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1340 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1350 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1360 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1370 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1380 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1390 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1400 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1410 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1420 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1430 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1440 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1450 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1460 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1470 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1480 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1490 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1500 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1510 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1520 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1530 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1540 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1550 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1560 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1570 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1580 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1590 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1600 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1610 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1620 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1630 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1640 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1650 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1660 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix-neuf acres.—1670 Dans le même rang, le lot dix-neuf, d'une contenance approximative de quatre-vingt-d

### L'élection de Cap Breton

Sir Charles Tupper triomphe. Ce résultat, était attendu de tous, même des libéraux, dont les moins aveuglés lui concédaient une majorité de trois cents voix environ. Mais sa majorité s'éleva au chiffre respectable de huit cent quarante-cinq voix au moins. Voilà qui est une surprise, pour tous les libéraux d'abord; en effet, elle dépasse de cinq cents voix les concessions des plus conciliants et de neuf cents ou mille voix les prétentions des rouges optimistes qui accordaient à leur candidat, M. Murray, une majorité de cent et plus.

C'est une surprise, avouons-nous même, et c'en est une parmi les plus agréables, va sans dire, pour les conservateurs. Au fait, tout en restant bien rassurés sur le résultat définitif, nous n'avions pu nous empêcher d'appréhender une notable diminution dans le chiffre ordinaire de la majorité conservatrice au Cap Breton, depuis que le pays a été mis à même de connaître les manipulations odieuses que les intriguants rouges étaient parvenus à faire subir aux listes électorales de cette division.

Ces manipulations n'ont d'égaux, parait-il, que le chantage opéré au détriment du quartier Est, à Montréal.

Les libéraux du Cap Breton avaient réussi, assure-t-on, à monter si bien là-bas comme ici, leur "coup de listes" qu'ils en étaient arrivés à noyer totalement la majorité de plus de sept cents voix obtenue par M. McKeen, en 1891.

De telle sorte que toute majorité que dut avoir sir Charles représentait un gain nouveau et incontestable du parti conservateur dans la division.

Eh! bien, c'est à "huit cent quarante-cinq," soit au dessus de cent voix de mieux que la majorité de 1891, que ce chiffre de gain nouveau.

Et cela malgré la guerre de corsaire faite au vieil athlète de Cumberland; en dépit des efforts surhumains que tout le gouvernement d'une province, appuyé d'une horde de féroces étrangers, acharnés à la perte de sir Charles, a vainement dépensés contre lui; cela surtout, malgré les malhonnêtetés de toute nature, notamment l'altération des listes auxquelles on a eu recours pour le vaincre.

De plus, sir Charles avait contre lui un certain mouvement d'appréhension de défiance d'hésitation dans l'opinion publique: il fallait dans son prestige, toute sa conviction toute son énergie pour en triompher. Il s'y est attaqué de front et sort de la lutte avec tous les honneurs de la guerre.

Cette majorité de plus de huit cents voix, dans le combat qui vient de finir en présage une deux de mille, lors des élections générales à celui qui sera alors le Premier Ministre grâce à la ferme direction ou au concours actifs et loyal duquel la Constitution vient de recouvrer la majesté de sa suprématie et la minorité manitobaine, la possession de ses droits trop longtemps violés.

Sur ce chapitre, nous sommes heureux de voir que les instructions, si nettes et précises, de Mgr l'évêque d'Antigonish ont porté leurs fruits salutaires. Toutes les parties catholiques lutaires. Toutes les parties catholiques du Cap-Breton ont librement et généreusement donné l'appui et leurs suffrages au champion de la loi remédiate.

Honneur oblige confiance aussi!

Lors même que sir Charles Tupper n'aurait point si clairement indiqué son attitude sur cette importante matière constitutionnelle, nous sommes bien certains qu'il comprendrait tout à fait la portée du mandat qu'il vient de recevoir.

Nous ne sommes pas moins assurés que la masse du parti conservateur et des éléments sains de l'opposition sauront aussi se rendre compte de ce que cette victoire signifie.

Aussi, dans ce triomphe éclatant nous saluons encore bien moins le candidat conservateur que l'aurore du jour prochain où la justice égale en faveur des minorités, selon notre Constitution nationale, va reconquérir et consacrer ses imprescriptibles droits!

### L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

L'une des erreurs les plus graves du symbole libéral, en Canada comme en Europe, consiste à nier à l'autorité ecclésiastique le droit d'intervenir dans les questions politiques où la foi est manifestement intéressée. C'est le corollaire de cette autre erreur fondamentale qui veut que l'école primaire soit laïque, c'est-à-dire non confessionnelle.

Ceux qui ont pu croire un instant que le parti libéral avait biffé de son programme ces deux fausses doctrines sont bien forcés de se déromper pour peu qu'ils se tiennent au courant de ce qui se passe en ce moment.

Quel déchaînement d'injures et d'insolences dans tous les journaux libéraux contre les évêques qui ont cru d'avoir signaler aux électeurs catholiques les obligations de leur conscience dans les dernières élections!

C'est à qui de l'Electeur, l'organe personnel de M. Laurier, de la Patrie l'organe reconnu du parti libéral, du Cultivateur, l'organe de nos libéraux type Tarte, et des autres gazettes rouges se surpasseront en violences de langage contre NN. SS. les évêques Fabre, Moreau, Labrecque, Bégin et Cameron parce qu'ils ont élevé la voix pour indiquer à leurs fidèles le chemin de la vérité et de la justice.

Bien plus, ces mêmes journaux n'ont pas eu assez d'insultes pour attaquer un vénérable missionnaire de l'Ouest, dont les crimes à leurs yeux est de préférer le règlement immédiat de la question des écoles à un projet d'enquête dont le moindre résultat serait de prolonger encore et toujours la terrible situation des catholiques de Manitoba. Car, le révérend père Lacombe n'a pas servi d'intermédiaire entre le gouvernement et l'épiscopat, pas plus qu'il n'a eu communication du bill ministériel, lequel n'est pas encore complet; et cette odieuse accusation inventée pour embarrasser davantage le ministère en excitant le fanatisme, continue de s'imprimer dans la Patrie et l'Electeur, comme si elle n'avait pas été niée catégoriquement et démentie le lendemain même de sa publication.

Certes, s'il est une question où la foi catholique est en jeu, c'est bien celle des écoles.

S'il est du devoir de l'épiscopat catholique d'enseigner ses ouailles, c'est bien lorsque les citoyens sont appelés à choisir entre un parti qui promet le rétablissement intégral des écoles de la minorité catholique de Manitoba, et la proposition faite par un autre parti de soumettre la question à une enquête avant de décider si ces écoles seront rétablies ou non sur l'ancien pied.

C'est sur ces deux faits publics, notoires, connus de tous, que les évêques ont eu à se prononcer et à éclairer les consciences.

Leur droit était incontestable impérieux et ne souffrait pas de transactions.

Heurtant de front tout un parti politique qui se croit à veille d'arriver ces pasteurs courageux on dû s'attendre aux attaques dont leur acte tout religieux allait être l'objet.

Ont-ils cru que la violence atteindrait les limites extrêmes où elle a été portée?

Nous ne savons.

Dans tous les cas, la presse libérale a jeté le masque et dépouillé toute retenue: c'est la guerre qu'elle a déclarée à l'autorité ecclésiastique, et c'est la guerre qu'elle entend mener jusqu'au bout. La Patrie citée par nous déjà l'annonce; et c'est une occasion où l'on va voir se délecter l'école libérale toute entière.

Aussi saurons-nous à quoi nous en tenir sur la sincérité de M. Laurier, sincérité si ironiquement suspectée par M. Beaugrand, qui ne voyait dans la soi-disant réputation de la Patrie qu'une assez sotte manœuvre électorale.

M. Laurier consentirait volontiers à n'être qu'un libéral à la mode anglaise — chose vague et qui ne dit rien —, à condition toutefois que les évêques ne désapprouvent point ses actes en matières politico-religieuses: mais s'ils osent les condamner, — oh! alors, plus de paix; sus aux prêtres, sus à l'épiscopat! Le curé à la sacristie! L'évêque à l'évêché!

M. Laurier est un doctrinaire par principes, par tempérament, par association. Sachant fort bien qu'il lui faut être opportuniste, et admettre l'enseignement religieux dans l'école, sous peine de briser toutes les chances d'arriver, il s'arrange pour que l'école soit aussi laïque qu'elle peut l'être.

"Oui, le père a le droit d'élever son enfant dans sa religion, dit-il; mais est-ce qu'il ne suffit pas que l'enseignement religieux soit donné après les heures de classe? De cette manière, les enfants catholiques recevraient les leçons de leur curé, pendant que les enfants protestants, de leur côté, iraient lire la Bible avec leurs ministres.

C'est là un système qu'en effet Greenway pourrait peut-être accepter; et alors, la question se résoudrait sans verminerie, sans mécontenter la majorité, et dans cet esprit de conciliation tant préconisé par M. Laurier, par le Globe, par M. Tarte, par la Patrie et par sir Richard Cartwright.

Où, conciliation où les catholiques auraient à tout céder, et où la majorité n'aurait rien à retrancher!

L'Eglise catholique veut, non pas que la religion soit enseignée aux enfants, après la classe, dans le temps où fatigués par quatre ou cinq heures d'études les élèves ne songent plus qu'à s'en aller jouer; non. L'école catholique est celle dont tout l'enseignement est pour ainsi dire pénétré de la morale chrétienne, depuis la première heure jusqu'à la dernière.

Telle est l'école dont jouissaient les catholiques de Manitoba avant 1890; c'est celle que le gouvernement s'est engagé à leur rendre: c'est l'école dont M. Laurier et son parti ne veulent qu'à moitié.

La souveraineté absolue de l'Etat sur toutes les matières qui relèvent de son action, l'exclusion de toute intervention du pouvoir religieux dans les questions mixtes; telles sont toujours, aujourd'hui comme en 1853, les deux articles du programme imminent du parti libéral.

Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir.

**LE BUDGET CANADIEN.**

L'exposé par M. Foster, ministre des finances du Canada

Les revenus de la Confédération Canadienne et ses dépenses

Notre Dette est de deux cent cinquante-trois Millions de Piastres

LA BALANCE DU COMMERCE EST EN FAVEUR DU CANADA

Pour la Première fois depuis la Confédération

LES REVENUS DE 1894-95

Dans son discours sur le budget, M. Foster, le ministre des finances, a fait remarquer que ses prévisions de l'an dernier se sont réalisées et que l'amélioration de notre commerce a lieu exactement dans la proportion qu'il avait mentionnée; en sorte que le revenu n'a baissé que de \$2,896,563.

Les importations ont diminué en 1894-95, comparées à 1893-94, de \$7,841,372 et les exportations de \$3,886,146.

Il y a ce fait à remarquer que, l'an dernier, la balance du commerce a été en notre faveur, c'est à dire que nos exportations ont dépassé nos importations de \$2,857,121, chose qui ne s'est produite qu'une fois depuis la Confédération.

Les droits de douane ont monté à \$17,890,517 et les droits d'accise à \$7,633,390.

M. Foster donne la liste des articles importés sur lesquels il y a eu augmentation ou diminution de droits de douanes.

Les droits d'accise ont diminué de \$584,864. Il y a diminution sur toute la ligne à l'exception des revenus perçus sur les cigarettes.

Les revenus de l'année sont les plus faibles que nous ayons eus depuis 1886. Les recettes des douanes ont été les plus basses depuis 1879-80, étant de 6 1/2 millions de moins qu'en 1889-90, quand il a commencé la diminution pres que annuelle du tarif.

Malgré les récriminations des libéraux contre ce qu'ils appellent l'énormité du tarif, on constate que les revenus des douanes, qui étaient de \$3.44 par tête de 1875 à 1878, ont été de \$3.53 par tête en 1895, soit 8 cts de plus que sous le gouvernement Mackenzie.

Les droits d'accise ont été de \$1.53 par tête en 1895, contre une \$1.19 en 1878. La moyenne durant les cinq années de 1874-78 inclusivement a été de \$1.32 par tête et de \$1.59 durant la période de 1891-95.

La consommation des alcools, bières, vins et tabacs a été plus faible l'an dernier que depuis très longtemps.

LES DEPENSES DE 1894-95

En mai dernier, les dépenses de 1894-95 furent estimées à \$38,300,000 mais, grâce à une économie sévère; elles ont été réduites à \$28,132,000, soit \$546,979 de plus que l'année précédente. Cela est dû à l'augmentation de la dette et aux travaux de défense d'Esquimaux.

La moyenne d'augmentation de dépenses depuis huit ans n'est que de \$200,000, qui ne représentent pas l'augmentation de l'intérêt sur la dette et l'augmentation des subsides aux provinces.

Les revenus ayant été de \$33,379,129, il reste un déficit de \$4,153,875. Si de ces déficits on déduit \$2,000,311 portées au fonds d'amortissement le déficit réel a été de \$2,152,564, soit \$350,000 de moins que les prévisions. Le déficit total des deux dernières années de dépressions a été de \$5,364,207, ce qui n'égale pas même le montant de taxes enlevées sur les sucres.

En comparant les cinq dernières années avec celles du régime libéral, on constate que de 1890 à 1895 il y a eu un déficit de \$1,617,932 et sous le gouvernement McKenzie, un déficit de \$5,491,314, et pourtant les libéraux avaient augmenté les taxes, tandis que les conservateurs les ont diminuées.

Les dépenses au compte du capital comprenant les travaux publics, canaux chemins de fer, et subsides aux chemins de fer, se sont élevés à \$4,341,871. Elles avaient été en 1894 de \$5,094,003. Il y a donc une diminution de \$752,132.

LA DETTE LE 30 JUIN 1894

La dette le 30 juin 1894 était de \$246,183,029. Ajoutons à ce montant le déficit, les dépenses au compte du capital et quelques autres montants, moins le fonds d'amortissement, et l'on trouve que la dette a augmenté durant l'année, de \$6,891,837, ce qui la portait, au 30 juin 1895, à 253,074,922.

La dette de 1890 à 1895 a augmenté de \$15,544,000, soit une moyenne de

\$2,590,200 par an. Durant cette période, il a été dépensé \$16,992,301 sur les canaux, l'Intercolonial et le Pacifique, puis \$55,765, 743 en subsides aux chemins de fer. C'est beaucoup plus que l'augmentation de la dette, et il suffit de se demander si ces dépenses ont été utiles et nécessaires pour acquérir la conviction que l'augmentation de la dette est parfaitement justifiée.

Le moyen de vérifier de quel poids le fardeau de la dette pèse sur la population, est de calculer quel montant par tête représente l'intérêt.

En 1887-88, il était de \$8,891,288; durant les huit dernières, il a été en moyenne de \$8,784,452 et en 1894-95 de \$9,330,247. L'intérêt par tête d'individus était de \$1.90 en 1888 et de \$1.83 en 1895, soit une augmentation de 7 cts seulement durant toute cette période.

L'ANNÉE 1896-97

L'année courante n'est pas assez avancée pour qu'il soit possible de dire au juste quelles seront les recettes et les dépenses. Néanmoins, en tenant compte des opérations des sept derniers mois et du résultat probable des cinq mois prochains, on arrive à une estimation approximative.

Au 20 janvier courant, les recettes montaient à \$19,560,174, soit un million et demi de plus qu'en 1895, et les dépenses à \$19,302,244, soit \$3,530,000 de moins qu'en 1895.

Pour le reste de l'année, les recettes sont estimées à \$17,439,826, et les dépenses à \$17,697,756, portant ainsi les recettes et les dépenses à \$37,000,000. L'équilibre sera rétabli, ou à peu près, et la période de dépression et de déficit sera passée, et le parti conservateur recommencera l'accumulation de son surplus.

Pour l'année 1896-97, les dépenses à compte du capital seront de \$4,100,000 à peu près, dont il faut déduire \$2,070,000 placées au fonds d'amortissement; de sorte que l'augmentation de la dette sera de deux millions.

SERVICES DES POSTES

L'honorable M. Foster dit ensuite sur quels articles du budget porteront les augmentations et les diminutions.

Dans le département des postes, il y a eu une augmentation de \$240,000 nécessaire par le développement du pays, l'ouverture de nouveaux bureaux de poste et l'augmentation de certaines subventions.

Il y a maintenant un déficit de \$800,000 dans le service des postes, ce qui ne nous permet pas d'espérer pouvoir bientôt réduire le taux du transport des lettres.

MILICE

Le budget de la milice offre aussi une augmentation considérable destinée à permettre aux corps ruraux de manœuvrer tous les ans et d'améliorer leurs équipements. Rien dans cette augmentation ne sera destiné à l'achat d'armes ou à l'amélioration des moyens de défense.

Pour cela, il sera demandé un crédit spécial qui est trop considérable pour être chargé au revenu.

M. Foster proteste que ces dépenses pour la milice ne sont pas faites dans un esprit d'hostilité contre nos voisins avec lesquels le Canada désire ardemment rester en paix; mais cela est nécessaire pour que le Canada soit prêt à toute éventualité et capable de remplir son rôle dans l'Empire.

Le Canada renferme assez de fortune et de richesse pour que nous prenions les moyens de le défendre.

En réponse à sir Richard Cartwright, M. Foster dit que le montant nécessaire pour faire face à ces dépenses n'est pas encore déterminé.

LA FIN DE LA CRISE

Continuant ses remarques, il établit, par l'opinion des hommes d'affaires de diverses parties du pays, que la dépression commerciale est passée et qu'elle a affecté le Canada moins que les autres pays. Il passe en revue les diverses industries du pays, et démontre qu'elles ont fait des progrès considérables dans ces dernières années.

L'agriculture s'améliore grâce aux fermes expérimentales et l'encouragement sous diverses formes que lui donne le gouvernement.

Nos mines se développent, les faillites diminuent. L'an dernier elles ont représenté \$15,800,000 contre \$18,000,000 il y a deux ans. La moyenne des cinq dernières années a été de \$15,700,000 tandis qu'elle était de \$22,000,000 de 1874 à 1879.

Les banques et institutions financières sont solides, le crédit du Canada grandit et nos industries augmentent d'année en année sous le régime bienfaisant de la protection.

REDUCTION DES IMPOTS

L'orateur établit ensuite que, depuis 1889, le soin constant du parti conservateur a été de réduire les taxes sans nuire à l'industrie.

En 1882, il a enlevé les taxes sur le thé, le café et l'étain, représentant pour la période écoulée depuis lors, \$15,618,434.

En 1883, il a enlevé les timbres sur les billets et les journaux, soit \$3,367,000.

En 1887, il a enlevé les droits sur l'antracite, représentant \$6,044,355. En 1890, il a réduit les droits sur les vitres et les melasses, soit \$521,755.

En 1891, réduction des impôts sur les sucres, de \$19,551,991.

En 1894, réduction général du tarif au montant de \$1,500,000.

Ces diverses réductions représentent \$46,903,000 que le peuple n'a pas eu à payer.

Le revenu des douanes en 1895 a été de 3.52 par tête de la population; il était de 3.85 sous le régime libéral, soit une réduction de 43 cts sous le régime conservateur.

D'un autre côté, le gouvernement a augmenté la listes des articles admis en franchise. L'importation de ces articles était de \$47,000,000 en 1874. Elle a baissé à \$23,000,000 en 1878, pour remonter à \$49,000,000 en moyenne de 1890 à 1895. Elle était de 30 p. c. des importations totales en 1879 et 42 p. c. en 1895.

M. Foster donne ensuite une liste de 100 à 150 articles sur lesquels des réductions ont été opérées par la prévision du tarif faite en 1894, malgré les circonstances difficiles par lesquelles le commerce canadien passait.

L'ŒUVRE CONSERVATRICE

En conclusion, M. Foster passe en revue les œuvres du parti conservateur depuis 17 ans. Sur ces œuvres prises dans leur ensemble et non pas sur une seule, dit-il, nous sommes prêt à être jugés, ne craignant pas l'opinion éclairée du pays.

Il fait voir le parti conservateur suivant une politique clairement conçue, vigoureusement poursuivie pour développer le pays, étendre ses relations commerciales et resserrer les liens qui attachent le Canada à l'Empire.

Il rappelle la construction de nos chemins de fer et de nos canaux, l'établissement des lignes de steamers entre le Canada et les Indes occidentales la Chine, le Japon l'Australie et l'Europe.

Pourquoi changerions-nous cette politique, demande-t-il?

Les tarifs étrangers ne sont pas moins élevés qu'en 1879 et ne tendent pas à baisser, la concurrence n'est pas moins active, et les libéraux n'ont pas même un programme bien arrêté à offrir. Au contraire la politique conservatrice doit être continuée pour compléter son œuvre (lancée à la conférence coloniale d'Ottawa et dont la réalisation amènera une union plus intime des différentes colonies anglaises dans une communauté d'action pour le progrès de chacune d'elles et celui de l'Empire.

**CORRESPONDANCE**

M. LE RÉDACTEUR,

Nous avons lu avec plaisir l'entre-filié publié dans le SPECTATEUR de mardi, 4 fév. dernier, touchant les améliorations faites dans le magnifique établissement de boulangerie appartenant à M. Ed. Mousseau, de la cité de Hull. Nous croyons que les inventions récentes de notre ami seront d'une utilité immense à tous les consommateurs.

Or, les consommateurs se composent de tout le monde, et quand tout le monde est d'accord sur l'utilité d'une invention et sur sa perfection de fonctionnement, elle ne peut manquer de réussir.

C'est ce qui arrivera dans le cas de M. Mousseau. Nous l'en félicitons d'avance, et en même temps, nous sommes heureux de constater que c'est à un de nos compatriotes de talent, que revient l'honneur d'avoir perfectionné l'ancien système. — Cependant nous ne pouvons croire, que M. Mousseau soit l'auteur de ce qui a paru dans les colonnes du SPECTATEUR. Ce sont plutôt des intrigants assez connus du public pour que nous nous dispensions de mentionner leurs noms.

Dans l'article en question, on semble dire à tous ces bons vieux boulangers d'autrefois qui ont distribué le pain quotidien à l'ancienne et à la nouvelle génération, qu'avant M. Delude, le pain n'avait pas existé. Nous n'osons pas dire que M. Delude est moins qu'un autre, — au contraire, son mérite est reconnu; mais il semble M. le Rédacteur, qu'il aurait pu débiter dans la nouvelle fabrication du pain, sans faire insulter ses anciens confrères et camarades; nuire à leurs capacités, et faire croire au gros public que lui-même pouvait pétrir la pâte.

Tous, tant que nous sommes, vieux et jeunes, nous souhaitons prospérité à la nouvelle boulangerie présidée par M. Delude, pourvu toutefois que ce dernier consente à admettre qu'il y en a d'autres que lui capables de comprendre les procédés nouveaux, dont M. Mousseau est l'inventeur.

Votre respectueux, etc.,

SAM. SÉNÉCAL,  
Maître Boulanger.

HULL.

dan  
D'  
lon  
des  
la v  
qui  
qui  
pou  
illu  
son  
adm  
plu  
des  
des  
tar  
des  
glac  
Ecl  
trig  
nou  
mar  
L  
la F  
Roc  
Pal  
Hau  
et  
tout  
pres  
y ga  
E  
e. é  
on  
pas.  
A  
ent  
omp  
sala  
de sa  
jour  
vieill  
plus  
Ver  
s  
donna  
dépu  
d'Ala  
renco  
du C  
l'Éc  
des p  
par c  
music  
leau,  
E. I  
Miles  
de no  
et C  
Rou  
nomb  
que M  
ont  
avec  
se, I  
venir  
pas le  
Carn  
Févr  
La  
d'ui  
a fê  
rêve  
plus  
aspect  
ne ren  
et rag  
jour  
gram  
Les  
glac  
e le vis



# CARRIER LAINE & CO — LEVIS, P. Q.



Poêle double, St. George, 80 et 86 de feu. — AUSSI — Ustensiles de cuisine en fonte de tout genre spécialement les "Chaudières de Camp," "Canards," "Chaudières à sucre," etc.

Manufacturiers d'engins, Bouilloires et Machineries.

## CARTES PROFESSIONNELLES.

- C. B. MAJOR,**  
AVOCAT.  
Bloc Dorion, Rue Principale.
- HENRY AYLEN,**  
AVOCAT.  
N. 62 rue Principale, Bloc Hull.
- J. M. McDOUGALL, C. R.**  
AVOCAT.  
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
- GEO. C. WRIGHT,**  
AVOCAT, Procureur, etc.  
Ci-devant de Rochon, Champagne & Wright.  
No 2 Rue Principale, Hull.
- H. A. GOYETTE,**  
AVOCAT.  
No. 101 rue Principale, Hull.
- A. E. LUSSIER, B. A.**  
Avocat, Procureur, Notaire, etc.  
Bureau: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau, Ottawa.
- H. CHATELAIN,**  
AVOCAT.  
569 Rue Sussex, Ottawa.
- P. T. DESJARDINS,**  
NOTAIRE  
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté  
146 rue Principale, Hull
- N. TETREAU,**  
NOTAIRE.  
183 Rue Principale, Hull.
- D. R. G. NEIL, M.D.**  
126 Rue Principale Hull.  
Consultation à toutes heures.
- GEORGE COX,**  
GRAVEUR GRAPHE  
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.
- JOS. BOURQUE**  
ENTREPRENEUR  
Édifices Publics, Églises, Couvents,  
Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.
- Viau et Lachance**  
ENTREPRENEURS  
HULL, QUE.
- Ecurie de Louage**  
No. 101 rue Principale, (près de l'église Anglaise)  
Chevaux et voitures à louer de première classe.  
EDMOND MOQUIN, Prop.
- F. GOUGEON,**  
ENTREPRENEUR  
Édifices Publics, Résidences privées  
No. 159 RUE ALBERT, Hull.
- P. I. BAZIN**  
BANQUIER  
Agent d'Assurance et Courtier Général  
S'occupe spécialement de règlements  
d'affaires de Faillites  
Possède la plus grande expérience  
et les meilleures relations pour agir  
comme intermédiaire entre débiteurs  
et créanciers, pour effectuer les com-  
promis.  
S'occupe aussi d'administration et  
de règlements de successions et de pla-  
cements d'argent, etc., etc.  
Adresse:  
13 RUE ELGIN, ou 216 RUE PRINCIPALE,  
Ottawa, Ont. Hull, P. Q.

## BUREAU DE POSTE DE HULL.

### Arrivée et Départ des Malles

ARRIVÉE	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa	7 15	10 50		
C. P. R.			1 00	5 30
Ottawa			2 00	5 30
Ottawa			7 20	

DÉPART	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C.P.R.	8 20			
Pour Ottawa	1 00		12 20	3 30
Pour Aylmer			6 45	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être  
mises à la Poste minute avant la clôture des malles  
précédentes.

Heures du Bureau, de 8 h. à 5 p.m.  
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne de  
9 h. m. à 4 p.m.

J. H. KERR,  
Maître de Poste

Bureau de Poste Hull  
1er Déc., 1895

## CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU

A partir du 1er Octobre, 1895, les trains  
circuleront comme suit:

No 1 Ex.—Dp Ottawa 5 30 p. m. Ar Graveland 8 40 p. m.  
No 2 Ex.—Dp Graveland 5 50 a. m. Ar Ottawa 9 00 a. m.

Pour taux de fret, billets de saison ou d'excursions  
s'adresser à P. W. BESSEMAN,  
Surintendant général

## TAPIS ! TAPIS !

Voici à la fois de relever et renouveler les tapis,  
depuis un grand nombre d'années je m'occupe de ce  
genre d'affaires et j'ai en ma possession tous les in-  
struments requis pour relever, renouveler et changer  
les tapis et je peux remplir vos ordres ou le plus  
court délai. Je fais une spécialité de couvrir les tapis  
neufs et de les poser; de tailler les persiennes et les  
ajuster; de faire des alèses-jour et de les poser. Satis-  
faction garantie dans tous les cas. Les ordres laissés  
au magasin de R. M. McMoran, Eor. 510 rue Sussex,  
recevront la plus prompte attention. Laissez vos  
ordres chez

T. VEZINA,  
196 RUE DE L'ÉGLISE, OTTAWA

## RICHÉLIEU HOTEL

M. L. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Ri-  
chélieu, Montréal, remercie le public voyageur du  
patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère  
qu'il continuera de l'encourager comme par le passé.  
Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes  
peut accommoder 200 personnes à des prix très  
modérés.

Les entrées de l'hôtel Richélieu sont seulement  
sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place  
Jacques-Cartier ne communique plus avec l'hôtel  
Richélieu depuis ans.

## RAPPELEZ-VOUS CELI.

## WILLIAM HOWE

Manufacture les Blancs de plomb les  
plus purs en Canada; demandez le  
"James Brand," aussi peintures à  
plancher et peintures préparées, toutes  
nuances de couleurs supérieures pour  
carrosses, incomparables en qualité.

Une machine expressément fabriquée  
et importée récemment, afin de nous  
permettre de faire face aux demandes  
toujours croissantes de notre commerce.  
Essayez un échantillon avant d'a-  
cheter ailleurs.

## TAPISSERIES

Rue Rideau, Ottawa.

## HOTEL VICTORIA

CI-DEVANT HOTEL JACQUES-CARTIER  
Cet élégant Hôtel situé sur la place du même  
nom au centre de la ville, à proximité des maga-  
sins de gros, de détail et des places d'amusement. Ac-  
commoder aux différents usages de chemin de fer, et  
de barcadaires de bateaux à vapeur et places d'amuse-  
ments, par les chars électriques qui passent à la  
porte. Cet Hôtel est recommandé aux personnes  
qui visitent Montréal. Quoique situé au centre de  
la ville, il est au dehors du bruit que l'on entend sur  
les grandes rues. Cet Hôtel est tenu sur le plan  
supérieur. Tout l'aménagement est ce qu'il y a de  
plus moderne, et de meilleur goût. Il y a une sa-  
lunique salle de billard, dans l'hôtel. Cuisine fran-  
çaise et services parfaits. Prix modérés.

(Suite de la première page)

terre et sur mer sont le complément  
nécessaire de tous les autres.

Un pareil programme est pour faire  
du *Monde Moderne* une revue par-  
ticulièrement sérieuse. Mais nous  
voulons éviter qu'elle soit trop sévère.  
Les articles sont courts, de vulgarisa-  
tion facile, ennemis de toute préten-  
tion. Presque tous sont illustrés. Ces  
gravures pittoresques ou documentai-  
res, suivant les cas, toutes très fines et  
exécutées spécialement pour la Revue,  
sont prodigués avec une abondance  
sans exemple.

Prétendons-nous épuiser un ensem-  
ble aussi vaste? Mille pages par mois  
n'y suffiraient pas, et une Revue uni-  
que ne peut combler les goûts spéciaux  
de chacun. Mais nous pensons donner  
satisfaction au double et légitime  
besoin de l'agrément et de l'utile,  
autant que faire se peut, dans une  
seule publication... du prix de 20  
francs par an.

## L'Ouest Canadien

Tel est le titre d'un ouvrage histori-  
que du plus haut intérêt que M. l'abbé  
G. Dugas, vient de faire paraître chez  
Cadieux et Déroule, Libraires-éditeurs  
de Montréal. C'est un beau volume  
de 413 pages, orné d'une belle carte, et  
d'une exécution typographique qui ne  
laisse rien à désirer; Eugène Sénécal  
et Fils en sont les imprimeurs.

L'auteur consacre son livre à la  
découverte de l'Ouest canadien et à  
son exploration par les Compagnies de  
traite jusqu'à l'année 1822. Fortem-  
ment documenté, avec le désir sincère  
de servir la vérité et de revendiquer la  
cause sacrée de la justice cet ouvrage  
vient remplir une lacune considérable  
dans la littérature de l'Ouest canadien.  
Ce qu'il a fallu de recherche patientes  
de temps et de persévérance à l'auteur  
pour mener à bonne fin cette première  
partie de l'œuvre considérable qu'il a  
entreprise, ceux-là seulement qui s'oc-  
cupent de pareils travaux peuvent faire  
une idée.

Le style en est clair agréable et tou-  
jours correct. D'ailleurs, M. l'abbé  
Dugas n'est pas un inconnu dans notre  
monde littéraire; il s'y est déjà  
fait une réputation enviable. Nos  
lecteurs ont l'avantage de le connaître  
par ses lettres si enthousiastes et si pré-  
cises sur la vie agricole.

Quel but s'est proposé l'auteur du  
beau livre que nous annonçons aujour-  
d'hui? C'est ce qu'il va nous apprendre  
lui-même dans son adresse "au lecteur"

L'OUËST CANADIEN: tel est le  
titre que nous adoptons pour ce livre.  
Voici pourquoi.

D'abord pour distinguer l'Ouest  
Canadien de l'Ouest-Américain dont  
il est limitrophe; ensuite pour ne pas  
confondre l'Ouest-Canadien avec le  
Nord-Ouest dans lequel n'est pas com-  
prise ordinairement la Province de  
Manitoba; enfin parce que ces immen-  
ses contrées ont été découvertes par  
les Canadiens, explorées par des Cana-  
diens et évangélisées par des mission-  
naires Canadiens. Pour ces diverses

raisons et surtout pour la dernière,  
nous appelons ce pays; l'Ouest-Canadien.

Si, aujourd'hui les Anglais sont en  
majorité dans les Provinces de l'Ouest,  
ce n'est pas pourtant à eux que revient  
la gloire d'avoir découvert ce pays ni  
d'y avoir porté les premiers germes de  
la civilisation.

Il est bon de rappeler ce fait au peup-  
le qui domine actuellement dans Ma-  
nitoba et au Nord-Ouest, afin qu'il  
sache bien que les Canadiens-français  
ne sont pas là des étrangers venus à la  
dernière heure. Il y a cent cinquante-  
cinq ans que le sieur de la Vérendrye  
et ses fils ont traversé les immenses  
prairies de l'Ouest jusqu'au pied des  
Montagnes-Rocheuses et en ont pris  
possession au nom du Roi de France;  
Il y a un siècle et demi que nos voya-  
geurs canadiens les parcoururent en tous  
sens, comme les pionniers de la civili-  
sation; Il y a soixante-dix-sept ans  
que les missionnaires catholiques ont  
commencé à prêcher la parole de  
l'Évangile aux pauvres infidèles de ces  
pays sauvages. Non, les Canadiens-  
français ne sont pas des étrangers au  
Nord-Ouest!

En écrivant cette histoire de l'Ouest  
Canadien, nous avons cherché à por-  
ter sur les faits que nous racontons,  
un jugement exempt de toute partialité.  
Il est très difficile d'écrire l'His-  
toire d'une manière impartiale; on est  
porté, généralement à excuser les fau-  
tes de ses compatriotes. Si nous eus-  
sions voulu nous laisser guider par de  
tels sentiments nous aurions porté sur  
certains événements un jugement tout  
autre que celui que nous portons.

Prêtre, missionnaire, canadien-français,  
nous prenons la défense des écos-  
sais protestants traités odieusement  
par la célèbre Compagnie du Nord-  
Ouest. L'opinion que nous adoptons  
en parlant des luttes entre Lord Selkirk  
et cette Compagnie surprendra proba-  
blement le lecteur; mais après avoir  
durant de longues années, pesé la  
valeur des documents que nous avons  
entre les mains, nous avons cru qu'en  
conscience nous ne pouvions pas  
juger les choses autrement que nous  
l'avons fait.

Si la Compagnie du Nord-Ouest ne  
joue pas ici le rôle glorieux qu'on a  
déjà voulu lui attribuer, nous répon-  
drons que le succès, quelque éclatant  
qu'il soit, ne justifie pas les moyens.

Pendant les vingt-deux années que  
nous avons passées à la Rivière Rouge,  
nous avons connu la tradition; nous  
avons interrogé les anciens du pays;  
nous savons par cœur tous les récits  
qu'on a faits de la bataille de la Gre-  
nouillère; nous avons conversé avec  
des gens qui avaient été témoins de  
cette bataille; d'un autre côté, nous  
avons lu tout ce que la compagnie du  
Nord-Ouest et Lord Selkirk ont écrit  
sur ce sujet, ainsi que plusieurs lettres  
inédites, échangées entre Lord Selkirk  
et Mgr Plessis; enfin, nous avons com-  
pulsé l'énorme dossier du procès entre  
Lord Selkirk et la Compagnie, et,  
après avoir comparé que documents avec  
la tradition, nous en sommes  
venus à formuler l'opinion que nous  
adoptons dans cette histoire.

Nous avons pris à cœur de ressusciter  
la mémoire de l'illustre découvreur de  
la Rivière Rouge, maltraité, calomnié  
pendant sa vie par des jaloux et des  
ambitieux et méconnu de ses contem-  
porains; Il est juste que son nom soit  
connu aujourd'hui de ses compatriotes,  
et loué comme une des nos gloires  
nationales.

La Vérendrye et Selkirk sont deux  
figures très intéressantes de notre  
Histoire. Si le premier a découvert  
l'Ouest-Canadien, le second a servi  
d'instrument à la divine providence  
pour y confondre des missionnaires et y  
fonder des missions catholiques. A  
ce titre, les catholiques, surtout ceux  
de Manitoba, lui doivent un large tri-  
but de reconnaissance.

## AVIS

AVIS est donné par le présent que  
la Compagnie de chemin de fer Pon-  
tiac et Jonction du Pacifique s'adres-  
se au Parlement du Canada, à sa  
prochaine session, afin d'obtenir un  
acte renouvelant son pouvoir de pro-  
longer sa voie ferrée jusqu'à Pem-  
broke et de construire sur la rivière  
Ottawa les ponts nécessaires à cet  
effet; aussi renouvelant ses pouvoirs  
ou prolongant son délai pour cons-  
truire sa voie ferrée jusqu'à Sault  
Ste Marie et jusqu'à Mattawa; aussi  
l'autorisant à se fusionner ou faire des  
arrangements de circulation avec toute  
autre compagnie de chemin de fer;  
vendre ou louer ses privilèges, chemin  
de fer, et autres travaux à toute autre  
compagnie de chemin de fer, ou ache-  
ter ou base les privilèges, chemin de  
fer et autres travaux de toutes autres  
compagnies de chemin de fer; aussi  
de prolonger le délai fixé pour la con-  
struction par la compagnie d'un pont  
sur la dite rivière à la cité d'Ottawa;  
et pour d'autres fins.

H. L. MALTBY,

Secrétaire de la Compagnie de chemin  
de fer Pontiac et Jonction du  
Pacifique.  
Daté le 3 décembre 1895.

## ECLIPSE OFFICE FURNITURE CO.

Of Ottawa (Limited.)

46 QUEEN STREET.

OTTAWA.



LA NOUVELLE

FILIERE PERFECTIONNEE

## GUIDE DU BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

FEVRIER 1896.

Départ et Arrivée des Malles.

DÉPART			ARRIVÉE		
A. M.	P. M.	P. M.	MALLÉS.		
A. M.	P. M.	P. M.	A. M.	P. M.	P. M.
10 00	9 30				
10 00	5 00		8 00	6 15	6 15
	12 45		10 45	5 30	
		9 30			
		9 30	8 00	6 15	6 15
3 30	3 30	5 00			
7 30	5 00		10 45	2 15	
10 00	5 00				
3 30	3 30	5 30	8 00	2 15	6 15
3 30	3 30	5 30	8 00	2 15	
10 00	2 00	5 00	10 30	4 15	
	2 00	5 00	10 30	4 15	
	12 00	9 30	10 30	4 15	
12 15			10 30		
12 15	12 45		8 00	5 30	
12 15	12 45		8 00	5 30	
12 45	4 00		11 45	5 30	
12 45	4 00		11 45	5 30	
10 00			10 45		
10 00	12 45	5 00	10 45	5 30	
10 00	4 00	9 30	11 45	6 15	6 15
7 30					
7 00	5 30		8 00	2 15	
7 00	5 30		8 00	2 15	
7 00	1 45		8 00	2 15	
7 00	1 45		8 00	2 15	
7 30	5 30				
10 00	4 00		11 45		
8 30	4 00				
	4 00		10 00	5 00	
	2 00	4 00	10 00		
7 30	1 45	7 00	11 15		
10 00	1 45		10 45	2 00	7 30
12 30			10 30	4 15	
1 30			11 15		
1 30			11 15		
9 30			11 15		
12 30			10 30	12 15	
10 00			10 30		
3 30	5 30		10 45	2 15	
3 15	5 30		10 45	2 15	
3 15	5 30		10 45	2 15	
3 15	5 30		10 45	2 15	
3 30	5 30		10 45	2 15	
5 30			10 45	2 15	
12 00	5 15		10 45	4 15	
	1 45		10 45	12 00	4 15
7 00			10 45	2 15	
1 45			10 45	12 00	
10 00	5 00	9 30	10 45		
	1 45		8 00		
	1 45				
	1 45				
	1 45				
	1 45				
	4 30				

Les lettres destinées à l'enregistrement  
doivent être mises à la Poste 15  
minutes avant la clôture des malles  
à lesquelles elles doivent partir

Heures du Bureau, 8 hrs. A.M. à 5 P.M.  
Mandats sur la Poste et la Banque  
d'Épargne, 9 hrs. A.M. à 4 hrs. P.M.  
J. A. GOUIN, Maître de Poste

## LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

MAISON FONDÉE EN 1860.



Importateurs des célèbres Pianos HARDMAN, New-York, MENDEL-  
SOHN, Toronto, GERHARD HEINTZMAN Co., Toronto,  
WORMWITH, KINGSTON.  
Ont aussi constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriqués au Canada.  
Cette maison, qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par son honorabilité.  
Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations à sa ré-  
1637, rue Notre-Dame, Montréal. TÉLÉPHONE 1597